

Etre et Avoir
principaux auxiliaires
de la langue française

Maitre Lubna Hussein Salman

Introduction

*D*ans la grammaire française, on a souvent recours à la forme d'auxiliation en vue d'exprimer soit la temporalité (dans les temps composés), soit la modalité* ou la voix passive de l'énoncé. L'auxiliarité se caractérise par l'usage du radical du verbe qu'on appelle auxiliaire lié au participe passé du verbe auxilié qui maintient le signifié de la phrase. Cet auxiliaire emprunte la forme simple du temps verbal (soit le présent, l'imparfait ou...) afin de composer avec l'auxilié une structure particulière sous la nomination de l'auxiliation par laquelle on sait qu'il s'agit du temps composé ou du passif...

A. Dauzat soutient l'usage courant des auxiliaires dans la langue française lorsqu'il a dit: " *Les auxiliaires se sont développés en français plus encore que dans les autres langues romanes, pour suppléer aux flexions déficientes, pour exprimer des modalités ainsi que pour marquer les divers aspects de la durée et les étapes du temps dans le processus d'une action.*"**

En fait, être et avoir ont la subtilité d'être les auxiliaires essentiels du français. Dès leur genèse, ils ont comporté dans leur essence la capacité d'aider le verbe auxilié en colorant la phrase et le sémantème par la notion du temps.

*La modalité est encore plus marquée dans les périphrases, c-à-d, avec l'usage d'autres auxiliaires.

**Albert Dauzat, Grammaire raisonnée de la langue française, 5^e éditions IAC, Paris, 1947, p.193

Alors c'est de là vient la notion de l'auxiliaire qui signifie le « secours » c'est-à-dire donner l'aide à l'autre et que nous allons bien expliquer au cours de cette recherche.

Dans cette recherche nous allons aussi montrer la variété de l'emploi de ces deux auxiliaires en exprimant les différents temps composés ainsi que leur signification. Puis nous allons étudier la rivalité de l'emploi entre être et avoir dans le cadre de monopoliser les verbes auxiliés de la part de chacun de ces deux auxiliaires.

Enfin, nous allons terminer cette recherche avec la particularité de l'usage de l'auxiliaire être dans la structure temporelle (du temps composé) des verbes pronominaux et dans la formule passive.

Il est évident que ce type d'auxiliarité est fondamental dans la langue française qu'on utilise souvent afin d'exprimer la temporalité composée ou le passif. Être et avoir sont les deux verbes principaux de l'auxiliation qu'on considère comme les auxiliaires grammaticaux par excellence.*

*Une vue historique sur l'usage du mot "auxiliaire", on a trouvé dans "le Robert" dictionnaire historique de la langue française à ce propos que: "Auxiliaire adj. et n. est un emprunt de la Renaissance (1512) au latin auxiliarius adj. ou auxiliarius adj. et n. dérivés de auxiliium "secours" C'est au XVII^e s. que l'adjectif entre dans l'usage générale, probablement d'abord en contexte juridique et aussi dans la terminologie grammaticale (verbe auxiliaire, 1680, d'où un auxiliaire, in académie 1835). pp.147-148

En ce qui concerne le début de l'usage de ces verbes, il ajoute "fin X^e s., être est attesté comme auxiliaire pour former les temps composés de certains verbes intransitifs et des verbes pronominaux, et la forme passive des verbes transitifs, p.743

Pour le verbe "avoir" il a dit que "l'un des mots les plus anciennement attestés du français (Cantilène de Sainte Eulalie), est issu du latin habere, continué dans plusieurs de ses valeurs, «posséder»...il est également auxiliaire (X^e siècle). p.153

Journal of College of Languages

Les grammairiens essayent de donner une définition qui justifie l'emploi des auxiliaires surtout ces deux verbes. On trouve dans: "Le bon Usage" que Grevisse a défini les verbes auxiliaires en disant *"les verbes auxiliaires sont ceux qui, dépourvus de leur signification propre, servent de simples éléments morphologiques en se construisant, soit avec un participe passé (dans les temps composés), soit avec un infinitif... Les verbes auxiliaires par excellence sont avoir et être."**

Le dictionnaire de la langue française nous a donné la définition suivante du verbe auxiliaire... *"Verbe qui, perdant sa signification particulière, sert à former les temps composés des verbes, "avoir et être" sont les auxiliaires purs du français".***

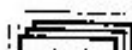
Alors, les deux définitions sont d'accord que les auxiliaires (être et avoir) dénoncent leur propre signification (comme posséder pour verbe avoir et exister pour verbe être) quand ils deviennent des auxiliaires. Ils prennent uniquement des significations temporelles ou modales (selon la conjugaison ou la terminaison). Ils aident le verbe auxilié en le localisant dans le temps en exprimant l'aspect ou le mode. Par ailleurs, dans "Grammaire du Français", D.Denis et A.Sancier-Château qualifient les auxiliaires par l'adjectif "transparents". Cela confirme qu'ils sont dénués de leur signifié original, elles disent : *"Ils deviennent presque entièrement «transparents» du point de vue sémantique, lorsqu'ils sont auxiliaires".****

Cependant une question se pose: Pourquoi être et avoir ont cette fonction d'auxiliaire (ou de secours) et non plus les autres verbes?

*Maurice Grevisse, Le Bon Usage, 2^e éditions Duculot, Gembloux (Belgique), 1975, p.643

** Dictionnaire de la langue française, Encyclopédie, éditions Bordas, Paris, 1994, p.136

***Delphine Denis et Anne Sancier-Château, Grammaire du Français, éd. Librairie Générale Française, Paris, 1994, p.78



En effet, les œuvres de grammaire ne nous donnent pas une réponse satisfaisante. En plus, la plupart des œuvres ne s'intéressent pas à cette question. La "Grammaire du verbe français" se contente de mentionner "*Conformément à une certaines traditions et sans chercher à justifier les termes autrement, nous appellerons auxiliaires les verbes être et avoir suivis d'un participe passé dans les formes composées de la conjugaison...*".*

Pourtant, on trouve dans «Problèmes de linguistique générale» que Benveniste cite quelques lignes de G. Guillaume pour justifier ce choix: "Les verbes auxiliaires sont des verbes dont la genèse matérielle, interrompue par un achèvement plus rapide de la genèse formelle, reste en suspens, ne s'achève pas et appelle, en conséquence, un complément de matière qui ne peut venir- l'ontogenèse du mot étant close- que de l'extérieur: d'un autre mot."

Puis, il ajoute " *Ainsi, avoir marché s'analysera en: avoir «verbe complet du côté forme (il se conjugue à tous les modes et à tous les temps) mais incomplet du côté matière; marché: mot faisant apport de la matière manquante n'intervenant qu'à ce titre.*" **

Dans cette citation, on remarque que G. Guillaume a expliqué cet emploi des verbes être et avoir comme auxiliaires en considérant qu'ils ont la forme d'un verbe mais des verbes inachevés par leur contenu. Ils ont besoin d'un complément pour soutenir leur signifié. Il paraît, donc, qu'on estime, pour cette raison, être et avoir les verbes auxiliaires par excellence.

*Danielle Leeman-Bouix, Grammaire du verbe français, éd. Nathan, Paris, 1994, p.107

**Émile Benveniste, Problèmes de Linguistique générale, éd. Gallimard, Paris, 1966, p.178

D'autre part, pour motiver les rapports liant l'auxilié à l'auxiliaire, Benveniste projette un autre point de vue. C'est celui de Tesnière qui présente "Une loi, dit-il, régulière et universelle, qui commande la formation des temps composés...«Lors du dédoublement d'un temps simple en temps composé, les caractéristiques grammaticales passent dans l'auxiliaire, la racine verbale dans l'auxilié.»"^{**} Benveniste poursuit son explication en disant:

" Dans *il a marché*, l'auxiliaire *il a* porte les caractéristiques grammaticales ou le morphème, et l'auxilié *marché* la racine verbale ou le sémantème."^{***}

Benveniste esquisse ces rapports en deux fonctions: La fonction grammaticale ou morphologique illustrée par l'auxiliaire et la fonction sémantique exprimée par l'auxilié.

En conséquence, tout cela affirme ce que nous avons déjà dit: les verbes auxiliaires sont des marques temporelles qui désignent la variété de temps. On pourrait dire aussi que être et avoir sont adoptés à cette fonction puisqu'ils sont des verbes incomplets dans leur substance.

Ensuite, cela nous amène à montrer la nuance temporelle exprimée par l'auxiliarité en formant les différents temps composés dans une structure constituée de : avoir ou être (conjugué selon le temps supposé) + le participe passé du verbe auxilié. Ces temps composés sont:

Le passé composé :- "Il a pris son chapeau au lieu de sien."
p.52 ***

" Il est parti en courant."
p.52

* Cité par Benveniste dans "Problèmes de linguistique générale", p.178

** Ibid

*** N.B tous les exemples cités dans cette recherche sont pris du roman de "Maupassant," Pierre et Jean", éd. Hachette, Paris, 2005"

Journal of College of Languages

Le plus-que-parfait :- "Quand le notaire avait annoncé cette nouvelle,

il avait senti son cœur..." p.53

"Il était demeuré impénétrable jusqu'à la mort" p.102

Le passé antérieur :- "Quand elle eut disposé les choses à bon gré..." p.178

"Lorsqu'il fut rentré dans la ville..." p.64

Le futur antérieur :- "Je ne t'aurai pas trompé..." p.160

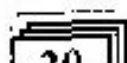
"Quand ce sera passé..." p.158

Dans ces phrases, grâce à la morphologie des auxiliaires, on sait qu'il s'agit de la 1^{re}, 2^e,... personne, (du nombre) singulier ou pluriel, (du mode) indicatif, subjonctif ou..., (du temps) passé composé, plus-que-parfait, ou..., (de la voix) soit active ou passive. En outre, il faut noter que l'auxiliaire unique du verbe être et avoir au passé, c'est l'auxiliaire avoir.

Ex:- " j'ai été bien aise, dit-il, de vous annoncer moi-même la chose." p.48

- " j'ai eu cela pour deux mille huit cents francs." p.95

A vrai dire que, dans tous ces cas, le participe passé est invariable. Si l'on ajoute quelquefois, un (e ou s) à la fin du participe passé, c'est pour faire l'accord avec l'objet direct qui le précède quand on utilise l'auxiliaire avoir (ex:- il l'avait coupée, p.72), ou bien, on fait l'accord avec le sujet si



Journal of College of Languages

l'auxiliaire est le verbe être (ex:- *comme elle est sortie en ce moment... p.187*)

Notons d'ailleurs, que l'emploi des auxiliaires indique aussi l'aspect de l'énoncé. Ici c'est toujours l'aspect accompli qui marque les temps composés.

Ex:- " *j'ai mangé ce matin mes salicoques.*" p.176

Cela veut dire que l'action de manger a déjà terminé. Donc, on peut confirmer que c'est l'aspect accompli de l'action. Tandis que l'usage d'autres temps verbaux dépourvus de l'auxiliaire a un autre signification d'aspect: c'est l'aspect inaccompli qui montre que l'action est en train de dérouler ou n'a pas encore terminé.

En-plus, l'usage de la forme d'auxiliation peut aussi démontrer l'antériorité par rapport au temps simple utilisé dans la même phrase.

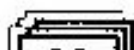
Ex:- "*Quand il eut cessé de remuer, le silence de cette demeure l'émut ;...*" p.110

Ex:- " *Dès qu'ils furent partis, elle souffla les bougies,...*" p.150

Ex:- " *Je vais le chercher dès que je serai levée.*" p.115

Une autre valeur résulte de l'emploi d'un temps composé avec un temps simple comme l'utilisation du passé composé et de l'imparfait visant à exprimer la simultanéité:

Ex:- "*J'étais en train de me raser quand tu l'as pris dans un tiroir ...*" p.120



Remarquons aussi que chacun de ces auxiliaires ont ses propres auxiliés. La plupart des verbes sont conjugués avec "avoir" et une vingtaine de verbes sont conjugués avec "être". Ces verbes sont les verbes d'état ou de mouvement tels que:

Devenir, naître, mourir, décéder, rester, aller, venir, sortir, entrer, arriver, partir, tomber, monter, descendre, retourner, passer, rentrer, revenir, parvenir, accourir...

D'autre part, il faut signaler que, parmi ces verbes, il y a ceux qui se transfèrent d'un verbe intransitif à un verbe transitif direct. C'est le cas des verbes Passer, monter, descendre, sortir...selon le sens et l'usage.

Dans ce cas-là, on doit remplacer l'auxiliaire "être" par l'auxiliaire "avoir".

Ex: - *"Comment avait-il donc passé son temps du lever jusqu'au coucher?" p.75*

- *" J'ai passé ce matin aux bureaux de la Compagnie" p.170*

- *" Tu es passé l'autre matin avec un beau blond à grande barbe..." p.78*

- *" Quand ce sera passé..." p.158*

Constatons, alors, dans la 1^{re} et la 2^e phrase, le verbe passer se conjugue avec avoir puisqu'il est transitif. Tandis que, dans la 3^e et 4^e exemple, "passer" se conjugue avec être car il est intransitif ou il jette la lumière sur le résultat de l'action.

Il est intéressant de signaler aussi, à ce propos, la remarque de René Georjin: " le bon usage établit une autre distinction.

On conjugue monter avec avoir quand il exprime l'action: *j'ai monté pour vous dire...* et avec être quand on envisage plutôt le résultat de l'action achevée: *ton frère est-il encore en bas? – Non, il est monté*". Puis il ajoute: "La même hésitation et la même distinction de sens se retrouvent dans des verbes comme changer, paraître et disparaître, passer, vieillir qui se conjuguent avec avoir si l'on veut exprimer l'action, avec être si l'on considère le résultat de l'action: *Les forêts de Gaule ont passé dans les temples de nos pères.*" *.

En fait, chacun de ces auxiliaires a son propre emploi et sa propre signification. Être avec son auxillié ayant souvent une valeur adjectivale, exprime l'état ou le résultat de l'action. En revanche, avoir avec son auxillié pourrait exprimer l'action.

- Ex:- "*Elle était devenue toute sérieuse*" p.178
- "*qui était venu exercer en France, après nouveau examen, son métier de pharmacien.*" p.64
- "*Vous avez cependant fait une belle pêche*" p.29

Cela prouve que l'emploi de l'auxiliaire être décrit l'état du prédicat ou le résultat de son action. Et l'usage de l'auxiliaire avoir souligne l'action.

En outre, la tournure de l'auxiliaire "avoir" a souvent besoin de complément d'objet direct, indirect ou circonstanciel. Au contraire le verbe conjugué avec "être" n'a pas besoin de complément. On se contente par le signifié de son auxillié.

*René Georjin, *Difficultés et finesses de notre langue*, éd. André Bonne, Paris, 1952, p.73

Par ailleurs, il faut indiquer que être soit l'auxiliaire unique dans la conjugaison des temps composés du passé ou du futur des verbes pronominaux*.

Ex:- "*Quand ta mère s'est trouvée souffrante?*" p.52

1 - "*Ils s'étaient installés aussitôt dans leur magasin...*" p.104

Les Bidois expliquent l'emploi unique de l'auxiliaire "être", en disant:

*"Si la langue correcte d'aujourd'hui emploie exclusivement l'auxiliaire être avec les verbes pronominaux, c'est peut-être pour la même raison que l'on a déjà indiquée: une tendance instinctive de l'esprit français à traiter ces participes comme de simples attributs."***

Soulignons d'ailleurs, que l'auxiliaire "être" (et non plus avoir) est un élément fondamental dans la structure grammaticale de la phrase passive. Il lui donne le concept du passif et en même temps la nuance temporelle.

Ex:- "*Toutes les formalités ont été remplies?*" p.49

- "*Elle fut bouleversée par cette menace puérile et étreignit...*" p.159

Il est remarquable que être ici constitue les deux formes de l'auxiliarité : l'auxiliarité temporelle et l'auxiliarité du passif ou comme Benveniste l'a préféré appeler l'auxiliarité de

*Les Bidois notent dans "Syntaxe du français moderne" que "L'ancien français construisait les pronominaux avec avoir. C'est encore ainsi que dit la langue populaire : «je m'en ai aperçu souvent »" p.415, éd. Picard, Paris, 1971

** ibid

Journal of College of Languages

diathèse *. C'est l'auxiliarité quand on la construit afin de produire un énoncé passif.

Autrement dit que être possède ici deux fonctions grammaticales. La première est la fonction de temporalité et la seconde est la fonction de voix passive. Le participe passé (l'auxilié) n'a qu'une fonction sémantique.

Il est notable que les verbes conjugués avec être au passé (les verbes de mouvement) ne font pas partie à la construction passive.

Finalement, il est convenable d'indiquer que selon Bergson comme d'ailleurs selon d'autres comme F.Marcel et peut-être aussi P.Ricœur un langage se situe toujours entre l'être et l'avoir, entre l'illumination et l'acquisition. Il a ajouté aussi que " ce qui caractérise les signes du langage humain, ce n'est pas tout leur généralité que leur mobilité".**

Or, généraliser, c'est faire l'abstraction des idéalités particulières, c'est plutôt priver... quelque chose de la qualité qui est la sienne.

Enfin, on peut conclure que "être et avoir", lorsqu'ils s'utilisent comme auxiliaires à la rigueur, là ils sont dépourvus de leur pouvoir constructif. Ils font l'organe principal de la phrase temporelle (dans les temps composés), et la phrase de la voix passive. C'est eux qui fournissent la signification temporelle, aspectuelle et morphologique à la phrase verbale. Pour cette raison, on les considère comme les auxiliaires principaux de la langue française. Ils sont les verbes de l'auxiliarité par excellence.

* Dans son livre "Problèmes de linguistique générale" Benveniste préfère appeler les trois types d'auxiliation par trois termes: 1- auxiliation de temporalité... 2- auxiliation de diathèse... 3-temporalité de modalité

** Henri Bergson, L'Évolution créatrice, éd. P.U.F, Paris, 1984, p.159



Références

- 1- Benveniste, Emile, Problèmes de linguistique générale, éd. Gallimard, Paris, 1966.
- 2- Bergson, Henri, L'Évolution créatrice, éd. P.U.F. Paris, 1984.
- 3- Dauzat, Albert, Grammaire raisonnée de la langue française, 5^eéd. LAC, Paris, 1947.
- 4- Denis, Delphine, et Anne Sancier-Château, Grammaire du français, éd. Librairie générale française, Paris, 1994.
- 5- Dictionnaire de la langue française, Encyclopédie, éd. Bordas, Paris, 1994.
- 6- Georjgin, René, Difficulté et finesses de notre langue, éd. André Bonne, Paris, 1952.
- 7- Grevisse, Maurice, Le bon usage, 2^eéd. Duculot, Gembloux, 1975.
- 8- Leeman-Bouix, Danielle, Grammaire du verbe français, éd. Nathan, Paris, 1994.
- 9- Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française, éd. Le Robert, Canada, 1994.
- 10- Les Bidois, Georges et Robert, Syntaxe du français moderne, Tome I, éd. Picard, Paris, 1971.
- 11- Maupassant, Guy, Pierre et Jean, éd. Hachette, Paris, 2005.